

CONSEIL D'ECOLE RENE LEMIERE PRIMAIRE du 3eme trimestre de l'année scolaire 2017/2018 en date du 12/06/2018

Heure de début : 18:00 - Heure de fin : 19:15

COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE : Présents

PRESIDENTE DE SEANCE:
Madame Catherine SEVRICOURT (directrice - Maternelle Petite section/moyenne section)
SECRETAIRE DE SEANCE :
Madame Jacqueline LECLERC (CE1/CE2)
ENSEIGNANTS :
Madame Emmanuelle MARIE (CE2/CM1), Monsieur Mickaël RABINE (PS/MS et CE1/CE2),
Madame Corinne VICTOR et Monsieur Dominique GRISE (remplaçants de M. LEFEVRE MS/GS),
Madame Mathilde VERRON (CP), Madame Laetitia TANCOIGNE (CM1/CM2), Madame Nathalie DOYONNARD (complète le service de Madame TANCOIGNE), Madame Pascaline VILLAIN (MS/GS rentrée 2018/2019).
REFERENTE PERISCOLAIRE :
Madame Aline MORISSET
RESPONSABLE GARDERIE:
Madame Amélie LANGLOIS
PARENTS ELUS :
Madame Nathalie PICARD,
Madame ROTROU
REPRESENTANTE PASS SAVOIR:
Madame Stéphanie BURKHARDT

COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE : Absents

INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE:
Madame Dominique PLE, excusée
DELEGUE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS:
Monsieur Didier SENECAI, excusé
ENSEIGNANTS:
Monsieur Gilles LEFEVRE, excusé, Monsieur Patrice COUPPEY, excusé (brigade), Madame Sandrine PELE, excusée (complète le service de Madame MARIE)
COORDINATEUR EDUCATION:
Monsieur Benjamin TURINA, excusé
CONSEILLER MUNICIPAL:
Monsieur Ludwig WILLAUME, excusé
PARENTS ELUS :
Madame Nadia ROYER (excusée), Mme Lucile CHUDIK (excusée), Madame Christine DELAHAYE (excusée), Madame Marie-Odile WAPO (excusée), Madame Caroline LAIR-DUQUESNE (excusée), Madame Nolween LE JEUNE (excusée), Madame Bénédicte RAYNAUD (excusée), Monsieur Claudio VELOSO (excusé).

ORGANISATION DE L'ECOLE : Effectifs

L'école comprend à ce jour 145 élèves.
Pour la rentrée prochaine, 125 élèves sont inscrits pour le moment. Nous avons 15 nouvelles inscriptions et nous en espérons beaucoup d'autres d'ici la rentrée. La composition des classes sera décidée en conseil des maîtres lors de la pré-rentrée. Un changement aura lieu dans l'équipe enseignante : Madame Pascaline VILLAIN, présente ce soir, sera l'enseignante de la classe des MS/GS à la rentrée prochaine, M. Lefèvre ayant obtenu un poste dans une autre école.
En réponse à l'inquiétude des parents, nous confirmons que Mme Victor et M. Grisé seront présents dans l'école jusqu'à la fin de l'année.

ORGANISATION DE L'ECOLE : Organisation

Le compte rendu du conseil d'école du 19 mars dernier est adopté.
Un comité pour préparer les élections de 2018 (préparation du matériel électoral et tenue du bureau de vote) est constitué. Madame Picard et Madame Martin en sont les membres.
Deux nouveaux dispositifs seront mis en place dans notre école à la rentrée prochaine :
- Les mercredis pédagogiques :
Ce dispositif est à l'initiative du maire de Caen. Il sera proposé à des élèves venant de toutes les écoles de Caen. Il sera mis en place en concertation avec la DSDEN. Il consistera en un temps d'activités pédagogiques le matin durant 3 heures, géré par des enseignants volontaires et rémunérés. L'après-midi sera consacrée à des activités culturelles en partenariat avec les centres d'animation. La matinée sera gratuite et l'après-midi fonctionnera avec des tickets loisirs. Les élèves seront désignés par le conseil des maîtres. Plus de précisions seront apportées après la réunion des directeurs de Caen du 2 juillet 2018.
- Le Clas :
Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Clas) est un dispositif partenarial qui propose aux enfants, en dehors du temps scolaire, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.
Les principes du Clas sont fixés par la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité de 2001, qui les positionne comme

des partenaires de l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents. Les Clas s'adressent aux enfants dans l'objectif de renforcer leur confiance dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Dans cette perspective, des actions d'aide au travail scolaire, d'apports méthodologiques, et d'activités culturelles mobilisant une pédagogie de détour leur sont proposées. Les Clas

s'adressent également à leurs parents, dans l'objectif de renforcer les relations entre les familles et l'école. C'est pourquoi les Clas font partie des dispositifs de soutien à la parentalité et bénéficient d'un soutien des Caf.

Ils visent à contribuer à donner aux parents les outils nécessaires pour suivre la scolarité de leur(s) enfant(s) en leur offrant un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation leur permettant de se positionner comme partenaires des actions mises en place.

Ce dispositif sera présent dans l'école avec la structure "le relai scolaire". Des informations plus précises sur la mise en place dans notre école seront données à son sujet à la réunion d'information de septembre.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Projet scolaire

Le projet artistique de l'école sur la photographie sera finalisé lors de la fête de l'école le 30 juin : un parcours fléché permettra aux familles de découvrir les activités réalisées dans chaque classe.

Notre participation au prix des Incorruptibles est renouvelée pour l'année prochaine. Cette action du projet d'école autour de la lecture motive nos élèves. Voici le Palmarès de cette année :

Pour la maternelle, l'album de J. Shibuya remporte le premier prix.

Pour l'élémentaire : en CP "Drôle de vacances" de G. Soffer, pour les CE1 le roman "Aimé" de C. Clément puis "Le garçon qui parlait avec les mains" de S. Beau pour les CE2/CM1 et enfin pour les CM2/6ème le roman de A. Laroche intitulé "La vraie recette de l'amour".

Cette année encore, le dispositif national "Ecole et Cinéma" s'est montré riche en apprentissages pour nos élèves. Cette action du projet d'école est donc reconduite pour 2018/2019.

Deux classes de l'élémentaire ont participé comme prévu aux Foulées de la Liberté. Le nouveau parcours proposé a été apprécié par tous.

Pour l'année prochaine, plusieurs nouvelles actions sont prévues dans notre projet d'école :

- Un projet artistique autour de l'architecture avec le soutien et l'expertise d'Alexia Deneux-Chartrin, médiatrice culturelle du Pavillon va être lancé pour deux ans. Il s'intitulera un chantier sous le regard des élèves et il sera financé grâce à la rédaction d'un PES. Tous les élèves pourront bénéficier de plusieurs activités pour suivre la construction de notre nouvelle école.

- Un avenant au projet d'école sur l'utilisation et la gestion de la BCD, bibliothèque centre documentaire, est en cours de rédaction. En effet, l'équipe enseignante réfléchit à des actions pour que la BCD, lieu ouvert à l'ensemble des élèves de l'école, joue un rôle plus important dans les animations et les activités pédagogiques organisées autour de la lecture. Madame Marie s'est proposée pour être la référente école de la BCD de l'élémentaire et Mme Sévricourt pour être celle de la BCD de la maternelle. Elles collaboreront avec l'animatrice du livre de la ville pour gérer les B.C.D. de plus, le déménagement de la BCD de l'élémentaire dans une salle plus grande a été demandée aux services municipaux pour bénéficier de plus d'espace.

- Un avenant au projet d'école spécifique aux élèves de la maternelle est prévu. Il s'agit d'un projet sur les albums et leur lecture dans la classe puis dans les familles. Des sacs à album seront réalisés avec des supports pour aider les élèves à raconter les histoires étudiées en classe à leur famille.

- Une autre action spécifique à la maternelle est à l'étude : une classe découverte à la ferme avec une nuit sur place pour tous les élèves de maternelle pour le printemps 2019.

- L'action spécifique sur l'apprentissage de l'Allemand dans notre école n'a pas été renouvelée par la DSDEN. Cette expérience aura duré deux ans. En raison de l'absence de M Lefèvre, peu de cours d'Allemand ont d'ailleurs eu lieu cette année.

Un parent élu demande si les élèves sont sensibilisés à la notion de harcèlement scolaire. Cette sensibilisation a lieu chaque année, elle fait partie des actions prévues et détaillées dans notre projet d'école. Il est bien sûr possible, qu'un intervenant extérieur, membre d'une association, vienne dans les classes pour participer à cette formation, par exemple lors de la journée nationale contre le harcèlement à l'école. Ce travail autour du harcèlement est d'ailleurs repris et poursuivi sur les temps périscolaires par notre référente périscolaire et les animateurs qu'elle encadre.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Organisation du temps scolaire

Les horaires pour la rentrée sont les suivants:

Le matin, les cours débuteront à 8h45 et ils se termineront à 11h45, l'après-midi ils auront lieu de 13h30 à 16h30.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Activités scolaires

Préparation à l'entrée en 6ème :

Le jeudi 14 juin dans la matinée, les élèves de CM2 se sont rendus au collège Henri Brunet où ils ont déjeuné. Ils ont pu assister à deux cours. Pour information, une seule dérogation pour demander une affectation dans un autre collège que celui de son secteur a été acceptée sur 8 formulées.

Comme chaque année depuis sept ans, nous accueillons des élèves anglais de Portsmouth. Cette année, ils viendront vendredi 15 juin au matin. Nous remercions par avance les parents qui fourniront des éléments du petit déjeuner. La classe de Mme Tancoigne leur a préparé un accueil avec des animations. Les classes de CP et de MS/GS les rencontreront aussi. Ils déjeuneront le midi au restaurant scolaire avec les élèves de l'école.

Les CM1/CM2 participeront bien au Festival Caen Nature le jeudi 28 juin.

Le lundi 2 juillet, des Olympiades seront organisées au stade Héлитas pour plusieurs classes et toute l'école se retrouvera ensuite pour pique-niquer ensemble.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Restauration scolaire

Deux changements pour le restaurant scolaire: Madame Paul quittera l'école à la fin de l'année scolaire, nous aurons donc un nouveau responsable à la tête de la cuisine à la rentrée.

De plus, les repas seront maintenant confectionnés par la nouvelle cuisine centrale d'Authie Nord. Ils nous seront livrés comme cette année.

BILAN FINANCIER : Coopérative scolaire

Actuellement le montant du compte est de 554 €. Quelques dépenses à venir restent à déduire avant la fin de l'année. Le bénéfice des ventes de photos (environ 150 €) et celui de la fête de l'école permettront de remplir à nouveau le compte pour la rentrée 2018/2019.

BILAN FINANCIER : Budget de fonctionnement

Le budget attribué pour l'élémentaire s'élève à 4 773€. Ce budget dépend à la fois du nombre d'élèves et du nombre de classes. Il couvre les dépenses concernant les fournitures scolaires, les livres pour la BCD, le papier pour le photocopieur ainsi que les transports. Le budget de la maternelle est de 2 384€. Les dépenses pour le photocopieur en élémentaire sont de 335€ pour le photocopieur et 164€ pour l'encre et respectivement de 155€ et 102€ pour la maternelle.

TRAVAUX EXTERIEURS : Programmés

Le remplacement des bancs de la cour des maternelles aura lieu prochainement.

EQUIPEMENTS : Informatique

L'équipe enseignante demande qu'un ordinateur soit installé dans la salle de la nouvelle BCD pour faciliter l'enregistrement des emprunts. Actuellement, nous utilisons un ordinateur qui est dans une salle voisine de la BCD.

EQUIPEMENTS : Audiovisuel

Nous souhaiterions des appareils photos supplémentaires pour que chaque classe soit équipée. En effet, nous avons été dotés de 2 appareils photos cette année. Ce qui portait à 4 le nombre d'appareils photos disponibles dans l'école. Malheureusement, un appareil est tombé en panne.

EQUIPEMENTS : Motricité

Un petit pont, une plate forme et une petite structure pour l'escalade vont nous être livrés pour faire suite à notre demande. Ce matériel nous permettra d'enrichir nos parcours de motricité en maternelle.

AUTRES

Cette année, les photos de classe ont été exposées dans le panneau d'affichage principal pour être bien visibles des parents. Suite aux remarques justifiées de parents élus exprimant le fait qu'elles pouvaient ainsi être visibles de tous, il est décidé qu'un autre endroit serait trouvé pour l'an prochain afin de mieux garantir le respect du droit à l'image. Les actions du Pass Savoir se poursuivront l'an prochain toujours sur le temps de la pause méridienne. Un parent élu souhaitait avoir des précisions sur les goûters avec du Nutella donnés aux enfants de la garderie. La responsable de la garderie précise alors qu'il s'agit d'une pâte à tartiner sans huile de palme, qu'elle n'est pas imposée, les enfants peuvent avoir de la confiture à la place. Elle indique aussi que ce goûter n'est programmé qu'une fois par semaine. La responsable de la garderie nous informe que les tarifs de la garderie de La Ronde des Bambins pour l'an prochain n'augmenteront pas même si le temps de garde du matin augmente d'un quart d'heure.